

Charte d'intervention de Cap Rural sur les sujets émergents

Cap Rural a, depuis 1996, un rôle dans la détection, l'impulsion ou l'accompagnement de sujets émergents, à enjeux dans le domaine du développement local rural : l'agriruralité, l'interprétation des patrimoines, la construction d'activités, les relations villes-campagnes, la traction animale, l'ingénierie de développement...

Au fil du temps ses actions ont pris des formes différentes (groupe de travail régional, capitalisation, guide méthodologique, journée d'échanges d'expériences...) sur des durées variables (1 à 3 ans).

Sur quels sujets ?

Cap Rural mène des actions d'émergence sur des sujets :

- d'avenir (avéré via des travaux de prospectives ou des réflexions collectives),
- à enjeux,
- où les acteurs des territoires ruraux/périurbains et du développement local ont des besoins (exprimés ou non),
- où il y a de l'expérience de terrain à capitaliser et à transférer,
- et sur lesquels des acteurs de terrain souhaitent se mobiliser au-delà d'une veille documentaire
- dans le champ du développement rural / périurbain.

Ces mêmes sujets sont également identifiés au travers des politiques publiques, territoriales notamment.

Pour faire quoi ?

Sur chaque thème relevé ci-dessus, un travail opérationnel prospectif est alors nécessaire pour éclairer les décideurs et accompagner les porteurs de projet précurseurs. Il est pertinent de :

- **défricher** > comprendre les tenants et les aboutissants du sujet, les rendre lisibles pour les acteurs (rédiger des notes, communiquer) ; repérer les enjeux ; alimenter de réflexions ou d'expériences extérieures à Rhône-Alpes,
- **dynamiser et accélérer les projets** > apport d'experts rhônalpins et extra régionaux, benchmark auprès des autres projets de Rhône-Alpes,
- **mettre en réseau à l'échelle de la région** > mutualiser, valoriser, élargir l'ambition. Décloisonner les acteurs locaux et mobiliser les ressources en ingénierie des différents niveaux. Apprendre à travailler ensemble,
- **faire émerger un pilote / chef de file** qui, selon le besoin, prendra le relais du réseau ébauché de manière durable,
- **faire monter en compétences les acteurs** > organiser des échanges d'expériences, former, capitaliser, diffuser, produire de la méthode,
- **alimenter les politiques publiques** (Région, départements, Etat...) pour nourrir leur réflexion en amont des dispositifs et/ou les adapter,

Le positionnement de Cap Rural et sa plus value

Cap Rural n'a pas vocation à se substituer aux praticiens ou aux experts techniques, il se situe en complémentarité afin de faire réseau. En fonction des besoins, il les mobilise, les sollicite et articule son action avec eux.

Les missions de Cap Rural – Réseau rural sont de repérer et capitaliser des savoir-faire, professionnaliser, transférer, décloisonner. Il les mobilise au bénéfice des sujets émergents.

Les atouts de Cap Rural

- sa connaissance du développement rural, de ses enjeux,
- sa couverture régionale qui lui permet de faire des pollinisations croisées,
- sa compréhension des modes de fonctionnement de l'ingénierie, de ses compétences, de sa capacité de professionnalisation et des modes d'action pour le faire,
- sa prise de recul par rapport au terrain,
- sa capacité de mobilisation des acteurs de terrain et des personnes ressources,
- son intervention en interface entre des champs techniques (création d'activités...) et le développement territorial,
- sa réactivité et sa souplesse,
- son expérience de montage d'actions : formations, temps d'échange d'expérience, événements, publication...
- sa neutralité, tant par rapport à l'action locale (pas d'intérêt ni de parti pris locaux) que par rapport à des postures de structures techniques.

Les modalités d'action

Comment Cap Rural se mobilise-t-il ?

- il répond à des sollicitations de ses partenaires (Région, Etat) ou des acteurs de terrain,
- il se saisit de sujets, en réflexion avec la Commission Cap Rural.

L'intervention de Cap Rural est ponctuelle, ciblée et définie dans le temps. Elle nécessite pour cela de préciser avec les acteurs les attendus et livrables dès le début des travaux.

Comment Cap Rural conduit-il le travail ?

- il nomme un référent unique par sujet émergent,
- il conduit et construit l'action, ses livrables et son calendrier en partenariat avec ceux qui l'ont sollicité,
- il mobilise un groupe de praticiens qui vont faire un état des pratiques et des besoins, produire (de l'expérience, de la méthode), transférer leur savoir-faire,
- il mobilise les personnes ressources,
- il alimente la réflexion en recherchant de l'information technique ou méthodologique, des expériences..., en complément des personnes ressources mobilisées,
- il anime les temps d'échange et de réflexion,
- il rédige des relevés de décisions,
- il rédige et communique des notes thématiques ou méthodologiques,
- il communique sur l'avancée du chantier (note d'étapes),
- il organise les actions concrètes (exemple journée d'échanges...),
- il interpelle les financeurs départementaux ou régionaux des politiques de développement.

Cap Rural ne distribue pas de subvention. Si la nécessité d'organiser des actions émergent du groupe de travail (étude, formation, visite d'expérience), il cherchera les moyens financiers et les compétences (selon le code des marchés publics) nécessaires.